

N/R : SC/NA 20/21

Paris, le 9 novembre 2020

Monsieur Marc FOUCAULT
Inspecteur général et pilote du
Comité de suivi transformation
de la voie professionnelle
Ministère de l'Éducation nationale

Monsieur l'Inspecteur Général,

La situation sanitaire a conduit notre ministre à décider de la mise en œuvre d'un protocole renforcé qui se traduit dans de nombreux lycées professionnels par un plan de continuité pédagogique qui organise une alternance présentiel/distanciel au moins jusqu'aux vacances de Noël. Celle-ci aura des conséquences sur les progressions et les apprentissages des élèves. Elles s'ajoutent aux difficultés rencontrées pour organiser l'accueil des élèves dans les entreprises pour effectuer leurs PFMP.

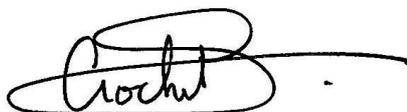
Nous souhaitons, comme cela a été fait pour le comité de suivi de la réforme du lycée général et technologique, qu'une réunion du comité de suivi de la transformation de la voie professionnelle soit convoquée au plus vite pour examiner les conséquences de cette situation, et formuler des propositions à présenter au ministre sur les adaptations des contenus et sur l'organisation des examens.

Le dispositif « chef d'œuvre », déjà perturbé l'an dernier en CAP, doit être lui aussi revu à l'aune de la situation sanitaire. Nous pensons que la date prévue du 2 décembre pour la prochaine réunion est trop tardive.

Plus largement, des adaptations doivent être envisagées concernant le déploiement de la TVP. Cette réforme exigeante met les personnels à contribution dans un contexte délicat. Ils attendent des consignes et certains allègements pour accompagner leurs élèves en toute sérénité.

Nous espérons que vous pourrez répondre favorablement à notre demande.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur général, en l'expression de nos respectueuses salutations.



Stéphane CROCHET
Secrétaire général

Copie à :

- Mme Isabelle BOURHIS, Conseillère sociale
- M. Edouard GEFFRAY, Directeur général de l'enseignement scolaire.